

# **Remise du rapport logistique urbaine durable 2025 (LUD) : messages-clés**

**4 février 2026**

# Contexte

Anne-Marie Idrac et Anne-Marie Jean ont été missionnées en juillet dernier par le ministre des transports et la ministre commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire avec pour objectif :

- **Etablir le bilan de la mise en œuvre du rapport de 2021 et actualiser les enjeux.**
- Sur la base de ce diagnostic, **proposer une feuille de route de la logistique urbaine durable à partir de 2026 et d'éventuels ajustements de sa gouvernance et des financements.**

Les auditions se sont déroulées entre fin septembre et fin novembre, pour un total de 48 auditions ayant permis d'entendre 134 personnes.

Constat :

- La logistique urbaine est un **sujet majeur pour la qualité de la vie urbaine** mais reste encore mal perçu.
- Des progrès insuffisants depuis 2021.

Le rapport propose **15 recommandations** autour de 5 thèmes : gouvernance, formation, connaissance, foncier, déploiement opérationnel

# Gouvernance et formation

## Bilan :

- Un sujet transverse porté de manière hétérogène à l'échelle locale
- Une gouvernance nationale à renforcer

## Propositions :

- Désigner un élu référent au niveau des EPCI ayant une délégation sur la logistique urbaine avec des ressources affectées
- Structurer la gouvernance à travers un conseil national de la LUD

# Connaissance

## Bilan :

- Dispersion des outils et des ressources
- Informations peu accessibles pour les acteurs privés (arrêtés de circulation) et les acteurs publics (absence d'indicateurs)

## Propositions :

- Mettre en place une plateforme nationale de la LUD regroupant l'ensemble des outils et connaissances
- Garantir et accélérer le déploiement de Dialog (digitalisation des arrêtés des circulations)
- Construire un cadre national renouvelé d'observation et d'indicateurs pour le pilotage de la logistique urbaine

# Foncier

## Bilan :

- Sujet qui monte en puissance et mal traité aujourd'hui

## Propositions :

- Améliorer l'intégration de la logistique dans les documents de planification
- Faciliter l'implantation de nouveaux types de foncier logistique

# Déploiement opérationnel de la LUD

## Bilan :

- Un écosystème qui s'est déjà structuré significativement, mais qui nécessite encore du temps et un accompagnement pour consolider durablement son organisation et ses modes de fonctionnement
- Des outils à disposition des collectivités pas pleinement exploités aujourd'hui : commande publique et avantage concurrentiel aux acteurs décarbonés
- Des solutions pratiques à développer (exemple des aires de stationnement dédiées)

## Propositions :

- Garantir la continuité des financements (CEE) dans un cadre renouvelé au-delà de 2026
- Définir le cadre national et expérimenter les « zones marchandises » de stationnement
- Mobiliser pleinement la commande publique pour soutenir le déploiement de la LUD